

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Mehr Recycling statt Deponien von Baumaterialien (Po. 20.3090)**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Flückiger, Bernadette  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Flückiger, Bernadette; Ziehli, Karel 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Mehr Recycling statt Deponien von Baumaterialien (Po. 20.3090), 2020 – 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 17.05.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Umweltschutz	1
Abfälle	1

# Abkürzungsverzeichnis

**UREK-NR** Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates

---

**CEATE-CN** Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Umweltschutz

#### Abfälle

**POSTULAT**  
DATUM: 19.06.2020  
BERNADETTE FLÜCKIGER

Martina Munz (sp, SH) forderte den Bundesrat im März 2020 auf, in einem Bericht aufzuzeigen, wie **Baumaterialien besser wiederverwendet werden können**, um damit die Errichtung von neuen Bauschutt-Deponien zu vermeiden und die Umweltbelastung zu mindern. Munz fügte an, dass mit den vielen Deponien bekanntlich Konflikte um Boden-, Wald-, Natur- und Heimatschutz einhergingen. Diese müssten vermieden werden. Der Bundesrat beantragte die Annahme des Postulats und fügte an, dass er dieses gegebenenfalls zusammen mit dem Postulat Bourgeois (fdp, FR; Po. 20.3063) erfüllen werde. Die grosse Kammer nahm das Postulat in der Sommersession 2020 stillschweigend an.<sup>1</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 03.03.2023  
KAREL ZIEHLI

Les autorités ont publié un rapport sur l'économie circulaire et la gestion des déchets répondant ainsi à une série de postulats se penchant sur ces problématiques. Le postulat Munz (ps, SH) sur l'**entreposage des déchets de construction** fait partie de ce paquet d'objets traités par le Conseil fédéral. Le **rapport** le précise rapidement : les déchets de chantier représentent de loin le volume de déchets le plus important en Suisse. Alors que trois quarts de ces déchets sont valorisés d'une manière ou d'une autre, le reste est stocké dans des décharges. La manière de valoriser ces déchets dépend de leur type. Les matériaux d'excavation et de percement sont en partie utilisés pour le comblement de sites de prélèvement de matériaux. Le béton de démolition peut, lui, être revalorisé comme béton recyclé dans la construction ou comme gravier. Quant aux matériaux bitumineux de démolition, ils sont utilisés en partie pour le réseau routier suisse.

Le Conseil fédéral esquisse, dans le rapport, différentes solutions pour réduire les déchets de chantier, en prenant appui sur les différentes phases du cycle de vie des matériaux utilisés. Premièrement, durant la phase de construction et d'assainissement, il s'agirait d'utiliser des matériaux recyclés, de privilégier le réemploi d'éléments de construction entiers, de penser la séparabilité des matériaux (afin de pouvoir mieux les désassembler) et d'utiliser un passeport pour bâtiments qui enregistre les matériaux utilisés dans l'ouvrage. Deuxièmement, réduire les déchets du bâti durant les phases de déconstruction et d'élimination passe par la préservation des structures porteuses déjà existantes, la récupération des éléments de construction pouvant être réutilisés pour d'autres projets et le recyclage des différents matériaux préalablement séparés avec soin.

L'initiative parlementaire 20.433 se penche sur la même problématique et propose son lot de solutions. Les cantons ne sont pas en reste, plusieurs idées émergent de ce niveau administratif. Finalement, le Conseil fédéral a analysé la possibilité d'introduire une taxe d'incitation, comme demandé par la CEATE-CN dans le cadre du Po. 21.4332, mais il arrive à la conclusion que cette mesure serait vraisemblablement peu efficace pour réduire la quantité de déchets de construction.<sup>2</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 05.06.2024  
BERNADETTE FLÜCKIGER

Die beiden Räte stimmten in der Sommersession 2024 der **Abschreibung** von sechs Postulaten zu den Themen Kreislaufwirtschaft, Recycling und Baumaterialien zu. Es handelte sich dabei unter anderem um das **Postulat 20.3090 «Mehr Recycling statt Deponien von Baumaterialien»** von Martina Munz (sp, SH). Der Bundesrat erachtete diese Postulate mit der Publikation des Berichts «Abfallwirtschaft, Abfallvermeidung, Abfallplanung, Messung» als erfüllt.<sup>3</sup>

---

1) AB NR, 2020, S. 1141  
2) Rapport CF du 3.3.23  
3) BBl, 2024 831 (S. 66-68)